



115 Route du Vernéa
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRÊTÉ DU MAIRE

Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2023-C-022	Règlement de la circulation sur la route du Vernéa (VC n° 3) Pour les animations du 21 juin au bar-restaurant « Le Gastounet »

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

Vu la demande du gérant de la SARL Le Gastounet pour l'organisation d'une soirée le 21 juin 2023,

Considérant qu'il importe de garantir la sécurité des participants ;

ARRETE

Article 1^{er} - La route du Vernéa (VC n°3) sera rétrécie face au bar-restaurant « Le Gastounet » situé au n° 15 de la route du Vernéa le 21 juin 2023 , de 18h à 3h le 22 juin 2023.

Article 2 - La signalisation appropriée sera installée par le demandeur et par le service technique de la commune.

Article 3 - Ampliation de cet arrêté sera transmis à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et au demandeur.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 21 Juin 2023

Le Maire,

Christian PETREQUIN

